

DPEA SCÉNOGRAPHIE





DEVENIR SCÉNOGRAPHE

Créée en 1984 à Clermont-Ferrand, ouverte à Nantes depuis 1999, la formation DPEA* Scénographe est fondée sur l'idée que l'architecture, l'urbain, le paysage, ont ceci de commun avec le théâtre et le cinéma, qu'ils conjuguent l'espace, le temps et l'action pour susciter, chacun à leur manière, sens et valeur.

S'élargissant à la question de l'architecture et de l'espace urbain, la scénographie se définit comme une discipline opératoire, artistique et professionnelle.

Dans son acception contemporaine, la scénographie est définie comme l'acte de concevoir l'espace sensible propice à la représentation ou présentation publique d'une œuvre, d'un objet, d'un événement. La scénologie est définie comme l'étude scientifique de la scénographie et constitue ainsi un domaine de recherche. Elle vise la production de connaissances théoriques scientifiques. La scénographie est l'art de la transformation d'un espace en scène, en lieu scénique : c'est une pratique opérationnelle de l'espace, d'autres approches artistiques et créatives participent à ces transformations. Depuis la rentrée scolaire 2015, l'équipe pédagogique propose un DPEA avec deux mentions, **Spectacle vivant / Architecture des lieux scéniques / Muséographie** ou **Lumière / Image / Art performatif / Médiation** avec l'École supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole.

*DPEA : Diplôme propre aux écoles d'architecture

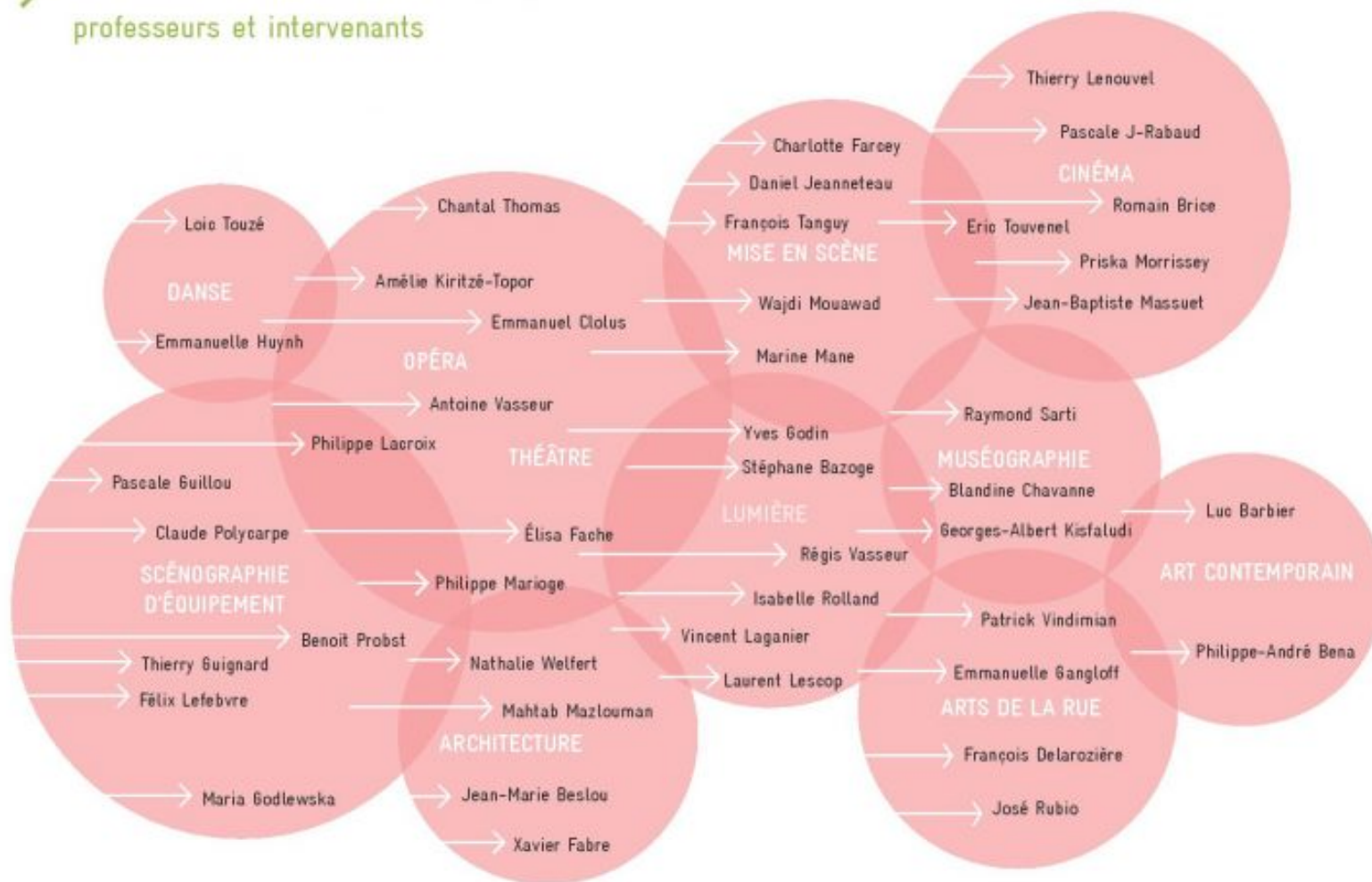
Jean-Marie Baslou
Responsable du cycle Scénographe/Lumière DPEA
Isabelle Rolland
Coordinateur formation et enseignements lumière
Amélie Kiritzès-Topor
Coordinateur formation et enseignements Théâtre

Coordonnées :
École nationale supérieure d'architecture de Nantes
Ensa Nantes
Ministère de la culture et de la communication
8 quai François Mitterrand
BP 16202
44262 Nantes cedex 2

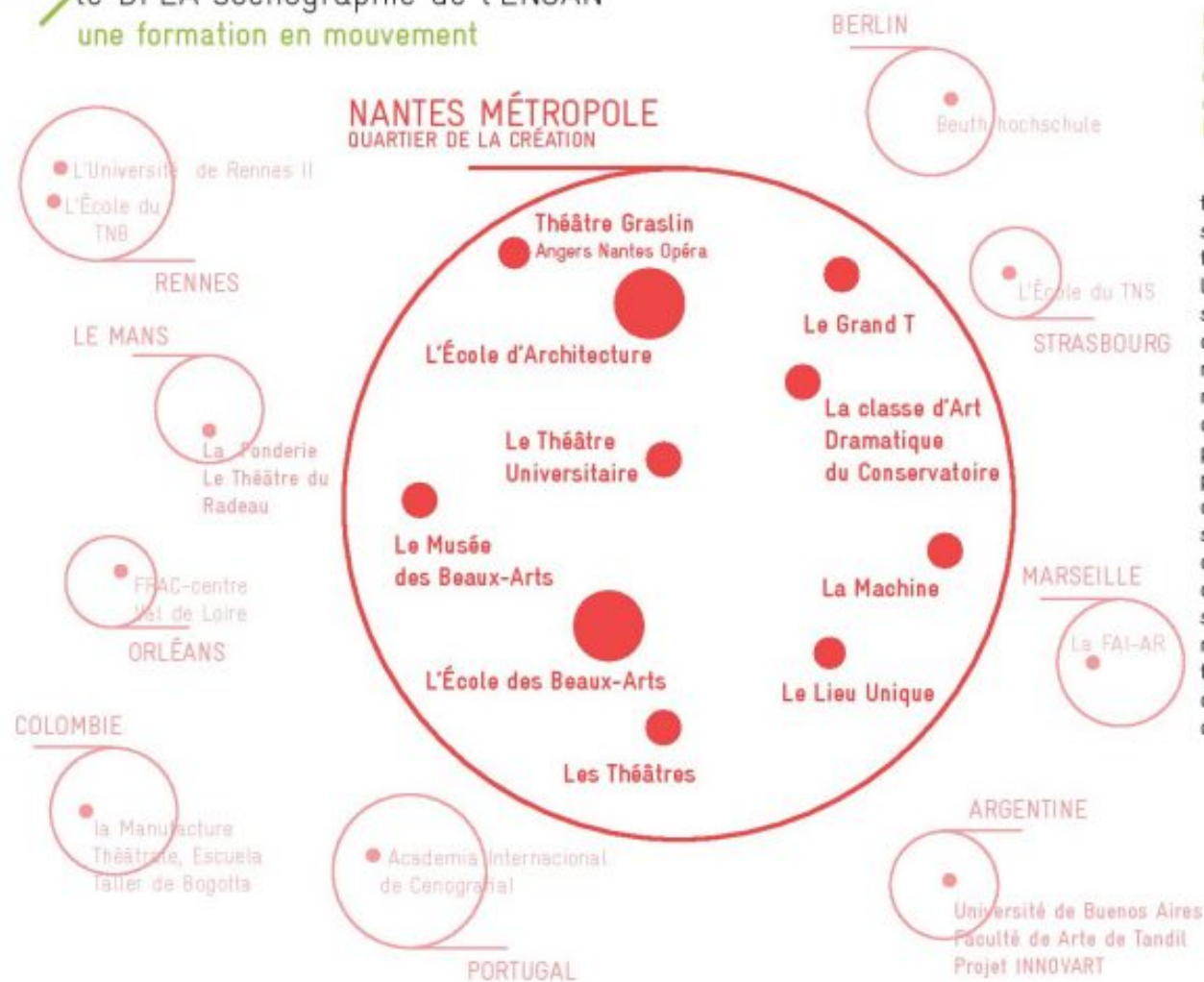
Tél : +33 (0) 2 40 16 01 21
Fax : +33 (0) 2 40 59 16 70
Email : stephane.bergeot@nantes.archi.fr
Site web : <http://www.nantes.archi.fr>



→ PARTICIPENT au DPEA scénographie de l'ENSAN
professeurs et intervenants



→ le DPEA scénographie de l'ENSAN
une formation en mouvement



Une métropole, deux écoles,
le Département scénographie
de l'Ensa Nantes s'associe
avec les Beaux-Arts de
Nantes Métropole.

Cette formation située « loin du plateau » au sein d'une école d'architecture, s'en trouve paradoxalement très proche : que ce soit d'aller vers tous les types de plateaux connus et disponibles ou inversement d'amener le plateau vers l'école, d'investir des lieux, des espaces vides. Cette formation propose de travailler l'art du déplacement aussi bien physique qu'artistique en tenant compte du champ de l'œuvre d'art, de sa connaissance, de sa transmission aux publics notamment par les nouvelles technologies et de son inscription au sein d'un lieu ou d'un espace de monstration.



ANNÉE 1 : M1

La scénographie dans toute son amplitude : Architecture - Espace - Arts
- Lumière - Son - Image

Enseignements	heures de travail encadrées	heures de travail personnel ou en groupe	description
UET 1 la scénographie une culture de l'espace 12 ECTS	150 h	150h (50h mémoire d'études)	Histoire des arts et de leurs croisements des origines au XXI ^e siècle : Architecture scénique, arts de l'espace, théâtre, opéra, danse, cinéma, lumière, arts de la rue, expositions, arts plastiques, musique, littérature.
UEP 1 scénographie de spectacle vivant 12 ECTS	150 h	150h (25h mémoire d'études)	L'enseignement professionnel est constitué de projets articulés entre eux par les enseignants : projets de recherche et de création, visites de lieux, restitutions, analyses technique et économique avec les outils d'usage (dessin, maquettes, dossiers d'étude.)
UEP 2 Scénographie Espace et Paysage 12 ECTS	150 h	150h (25h mémoire d'études)	
UEP 3 Scénographie et architecture des lieux scéniques 12 ECTS	150 h	150h (25h mémoire d'études)	
UEP4 Muséographie, exposition, Médiation 12 ECTS	150 h	150h (25h mémoire d'études)	
Stage encadré approche de l'espace et du corps (1 semaine d'atelier)	100 h		
(1 ECTS = 25h) Total 1500h / 25 60 ECTS		<u>Première année :</u> 750h + 750h + 100h	

ANNÉE 2 : M2

Deux mentions de spécialisation :
Spectacle vivant / Architecture scéniques / Muséographie
Lumière / Images / Arts Performatifs / Médiation

Enseignements		heures de travail encadré	heures de travail personnel ou en groupe
Mention Spectacle vivant / Architecture scéniques / Muséographie	Mention Lumière / Images / Arts Performatifs / Médiation		
UET 2 Scénographie, Lumière et Art Enseignement théorique 10 ECTS		150 h	150h (25h mémoire d'études)
UEP 5 Scénographie / Muséographie / Exposition 10 ECTS	UEP 5 Lumière / Espace urbain / Architecture 10 ECTS	150 h	150h (25h mémoire d'études)
UEP 6 Scénographie cinéma 10 ECTS	UEP 6 Lumière de spectacle et Scénographie 10 ECTS	150 h	150h (25h mémoire d'études)
UEP 7 Scénographie de spectacle 2 10 ECTS	UEP 7 Lumière, art performatif, Projections d'images 10 ECTS	150 h	150h (25h mémoire d'études)
Mémoire d'études (8 ECTS) + Projet de fin d'étude (8 ECTS) (travail étudiant encadré 200 h)		200 h	
Stage encadré (4 ECTS)		100 h	
(1 ECTS = 25 h) Total 1500 h / 25 80 ECTS		<u>2^e année</u> 600 h + 600 h + 200 h + 100 h	



